



VILLE DE BRUAY SUR L'ESCAUT
DU MAIRE

Service émetteur : Pôle Culture-Festivités -Loisirs-Vie Asso & Economique

Objet : Signature d'un contrat de représentation d'un spectacle conclue entre la commune de Bruay-sur-l'Escaut et la société TOP REGIE qui assure une prestation d'un spectacle pour le « 28 septembre 2024 ».

Le Maire de la Ville de Bruay-sur-L'Escaut,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 Juin 2020 modifiée par celle du 06 juillet 2021 donnant délégation à Madame le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Considérant la volonté d'organiser des manifestations festives pour contribuer à l'attractivité de son territoire,

Considérant la nécessité de conclure un contrat avec la société TOP REGIE relatif à une prestation d'un spectacle « Malika et Bastien, tour de chant » le samedi 28 septembre 2024.

DECIDE

ARTICLE 1 : de la signature d'un contrat avec la société TOP REGIE, sise à Raimbeaucourt : 176 rue Augustin Tirmont-59283, RCS Douai 422 514 018-Numéro S.I.R.E.T : 42251401800023 code APE 9001Z-Licences N°PLATESV-D-2022-002215 relatif à assurer une représentation de spectacle pour un montant fixé à 700,00 € HT (TVA à 5,5%) soit 738,50 € TTC.

ARTICLE 2 : dit que le contrat est conclu pour la durée de l'événement,

ARTICLE 3 : dit que les crédits sont inscrits au budget Communal.

Fait à Bruay-sur-l'Escaut, le 27/09/2024

Le Maire,



Sylvia DUHAMEL

Le Maire de Bruay-sur-l'Escaut certifie que le présente acte a été :

- Reçu en Préfecture le : 03/10/2024
- Affiché le : 04/10/2024

NActe : 2024/46	Date de l'acte : 27/09/2024	Commune de Bruay-sur-l'Escaut	N° du domaine : 8.9
-----------------	-----------------------------	-------------------------------	---------------------